

Évaluation du texte interprété : sur quoi se basent les interlocuteurs natifs ?

Jean-Marc Dewaele

Volume 39, Number 1, mars 1994

La traduction et l'interprétation dans la Belgique multilingue

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/002561ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/002561ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

ISSN

0026-0452 (print)

1492-1421 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dewaele, J.-M. (1994). Évaluation du texte interprété : sur quoi se basent les interlocuteurs natifs ? *Meta*, 39(1), 78–86. <https://doi.org/10.7202/002561ar>

ÉVALUATION DU TEXTE INTERPRÉTÉ: SUR QUOI SE BASENT LES INTERLOCUTEURS NATIFS?

JEAN-MARC DEWAELE
Vrije Universiteit, Bruxelles, Belgique

INTRODUCTION

La règle de base dans le monde de l'interprétariat est que l'on ne traduit que vers sa langue natale. Il arrive cependant régulièrement qu'un interprète est prié de traduire quelque chose vers la deuxième langue. Quelles caractéristiques linguistiques de son discours contribuent-elles à la formation d'un jugement sur sa capacité communicative dans sa langue-cible auprès de ses interlocuteurs natifs? Les recherches dans le domaine de l'évaluation de la compétence communicative se sont concentrées sur le jugement du discours oral de locuteurs natifs par des pairs. Nous verrons plus loin que, dans de telles situations, des variables linguistiques comme la richesse lexicale du discours, le débit, les hésitations jouent un rôle primordial. Il existe cependant beaucoup moins de données empiriques concernant la formation du jugement porté par des locuteurs natifs sur le discours de locuteurs non natifs. L'influence de variables indépendantes sociolinguistiques du locuteur-apprenant sur le jugement des interlocuteurs natifs demeure un domaine encore largement inexploré.

Nous proposons donc d'approfondir quelques aspects de cette problématique en considérant notre corpus de français oral d'apprenants flamands.

LES SUJETS

Nos 27 sujets (8 femmes, 19 hommes) étaient des étudiants néerlandophones de la faculté d'économie et de sciences politiques, âgés de 18 à 21 ans, suivant des cours de français à un niveau avancé à la Vrije Universiteit Brussel, ayant eu en moyenne 3 à 5 heures hebdomadaires de français pendant 6 à 8 ans. Les sujets ont été sélectionnés de façon aléatoire, au sens où chacun avait autant de chances d'être choisi. Les sujets n'étaient donc pas destinés à devenir interprètes, mais ils avaient eu des exercices de traduction orale et écrite durant l'année. Les données sociolinguistiques ayant trait au type et à la fréquence de contacts des apprenants avec la langue-cible furent recueillies après communication du chiffre final pour le cours de français.

RECUEILLEMENT DES DONNÉES

Les étudiants avaient été priés de préparer, pour l'examen oral, 30 articles de presse extraits du *Monde* et de *Libération* concernant des sujets d'actualité ainsi que 10 articles extraits du quotidien flamand *De Standaard*. L'examen oral consistait en plusieurs parties, dont l'interprétation de parties d'articles du français vers le néerlandais et, finalement, du néerlandais vers le français. La présente étude est basée sur l'interprétation des extraits du *Standaard* dont la longueur moyenne est de 350 mots. Le professeur notait systématiquement les erreurs commises par les sujets et le texte néerlandais interprété en français fut enregistré sur audio-cassette.

Suivant les conseils de Blanche Benveniste et Jeanjean (1986), nous avons opté pour une transcription orthographique de nos données. Ce choix a été fondé sur des considérations théoriques et pratiques. Nous n'avions pas l'intention de procéder à une analyse phonétique de nos données. Après la transcription, un code fut attribué à chaque mot indiquant sa nature grammaticale. Un code supplémentaire fut attribué aux mots déviants. Le logiciel permit alors de traiter l'ensemble de mots et de codes.

TRAITEMENT DES DONNÉES

Les interprétations des sujets furent cotées sur 20 par le chercheur. Les enregistrements des interprétations vers le français furent ensuite soumis au jugement de deux autres locuteurs natifs du français. Ces locuteurs natifs ne disposaient pas de l'article en néerlandais. L'évaluation ne portait donc pas sur la fidélité de l'interprétation mais sur la forme du discours. Après une écoute, les locuteurs natifs cotèrent les 27 interprétations. Une analyse de corrélation Pearson révéla une relation hautement significative entre les notes du professeur et les deux juges-locuteurs natifs ($r = .95$, $p = .000$ et $r = .93$, $p = .000$). La moyenne des trois notes fut alors calculée pour chaque sujet. Les notes obtenues par les sujets pour leur interprétation néerlandais-français constituent la variable dépendante dans la présente analyse, qui comporte deux volets. La première partie de l'analyse a pour but d'identifier les variables linguistiques qui déterminent le jugement des interlocuteurs natifs. Nous avons soumis les notes moyennes de nos locuteurs et un nombre de variables linguistiques indépendantes à une analyse de corrélation de Pearson-Bravais.

Dans la deuxième partie de l'étude, nous avons identifié, à travers une analyse de variance (ANOVA), un nombre de variables indépendantes sociolinguistiques affectant la variation des scores obtenus par les sujets.

LES VARIABLES INDÉPENDANTES LINGUISTIQUES

Le facteur d'explicité du discours

Les proportions des diverses catégories grammaticales au niveau des occurrences dans les extraits de discours de nos locuteurs ont été les premières variables linguistiques indépendantes à être sélectionnées. Ces variables quantifiées répondent aux exigences méthodologiques de Labov (1972: 8), en ce sens qu'elles sont fréquentes, puisqu'elles forment le fondement même du discours. Elles sont également structurelles, puisqu'elles constituent un système englobant l'ensemble des occurrences du discours. La distribution des proportions des catégories grammaticales est en outre hautement stratifiée : une analyse approfondie a révélé une distribution asymétrique de ces variables suivant les styles et les locuteurs (Dewaele à paraître a, a et b).

Une analyse factorielle nous a permis d'extraire deux nouvelles variables de ces proportions des catégories grammaticales dont une — le facteur expliquant plus de la moitié de la variance interne — s'est révélée être de nature fondamentale. Ce facteur, qui indique dans quelle mesure les énoncés sont ancrés dans le contexte spatio-temporel du discours (Levelt 1989), a été nommé le «facteur d'explicité» (Dewaele à paraître d) et reflète le degré de formalité du discours. Ce facteur est apparu comme l'indicateur empirique du choix stylistique de tout locuteur. Grâce aux notes individuelles dans ce facteur, nous avons obtenu une information précieuse sur la position de l'échantillon du locuteur sur le continuum de la formalité des styles.

La richesse lexicale

Beaucoup d'études considèrent que la richesse lexicale est également une variable linguistique liée à la fluidité du discours. Une brève analyse des mesures de richesse lexicale utilisées nous a convaincu que le quotient des occurrences/vocables (en anglais :

Type / Token Ratio) était inutilisable pour nos données qui sont constituées d'échantillons de longueur variable. C'est dans un travail de stylistique quantitative de Dugast ; (1980) que nous avons trouvé un indice de richesse lexicale mieux adaptée à nos besoins, le «Uber» :

$$Uber(U) = \frac{\log 2N}{(\log N - \log V)}$$

La richesse lexicale du discours d'un locuteur semble avoir des effets déterminants sur le jugement que porte l'allocuté sur la personnalité et les capacités du locuteur (McEwen et Greenberg 1970 ; Bradac, Kinsky et Davies 1976). Une diversité lexicale plus réduite provoque des jugements négatifs de compétence communicative et amène l'autre à sous-estimer le statut socio-économique du locuteur. Bradac et Wisegarver (1984) ont remarqué en outre qu'un allocuté perçoit très rapidement lorsqu'un discours a une redondance lexicale dépassant la moyenne. Ces études sont basées sur les discours de locuteurs natifs jugés par des pairs. Nous imaginons que la situation est légèrement différente lorsqu'un locuteur non natif, s'adressant à un interlocuteur natif, se «trahit» par son accent ou par d'autres déviations par rapport à la norme de la langue-cible. L'interlocuteur natif ne déduira pas nécessairement que la personne qui lui adresse la parole est d'un milieu socio-économique inférieur, mais cela ne l'empêcherait pas de porter un jugement sur la compétence communicative du locuteur non natif.

L'omission du «ne» dans la négation

Une des variantes linguistiques des plus étudiées dans différents styles de français oral natif est sans aucun doute l'omission du «ne» dans la négation. La présence du «ne» dans la négation est un indicateur d'une «langue de dimanche» (Blanche Benveniste 1991). La fréquence du «ne» dans les négations du discours natif varie donc en fonction d'un nombre de facteurs situationnels et sociolinguistiques. Nous avons calculé le pourcentage des fois où nos locuteurs avaient omis le «ne» dans un contexte obligatoire d'un point de vue normatif. Cette variable fournit une bonne indication sur le type d'input et la fréquence d'output d'un locuteur. Les locuteurs qui ont uniquement été exposés à la langue-cible dans un contexte scolaire ignorent généralement que l'omission du «ne» dans la négation est permise en français populaire. Les locuteurs qui font usage de leur interlangue française en dehors du local de classe ont plus de chances d'avoir été exposés à la construction de négations sans «ne» et pourraient donc l'avoir incorporée à leur interlangue (Dewaele 1992).

Les taux d'exactitude et les types d'erreurs

Cette variable est souvent citée comme un des indicateurs principaux de la fluidité du discours d'apprenants («*accuracy rate*»). Les taux d'exactitude morphosyntaxique et lexicale répondent aux critères de sélection de Labov (1972) et permettent de considérer le fonctionnement des systèmes grammaticaux de l'interlangue en fonction de facteurs externes quantifiables. Nous avons calculé les taux d'exactitude pour les différentes classes verbales en soustrayant du nombre total des occurrences les mots incorrects ou absents dans un contexte obligatoire et en considérant la proportion d'occurrences correctes (Dewaele 1993a). La formule est donc la suivante :

$$\frac{(\text{Nombre total de mots} - (\text{mots incorrects} + \text{mots absents} + \text{mots superflus})) \times 100}{\text{Nombre total de mots}}$$

Les linguistes ont quelque peu surestimé la valeur explicative et prédictive des taux d'exactitude. La mesure conserve cependant une valeur certaine à condition d'être manipulée avec prudence et combinée avec d'autres indices linguistiques. Toute décision sur ce qui constituait une erreur ou non s'est prise *ad hoc* en tenant compte du contexte. Nous avons par exemple considéré comme «fautif» la violation de la règle du «si+imparfait» et l'utilisation de l'adverbe au lieu de l'adjectif. L'omission du «ne» devant le forclusif n'a pas été codée comme étant une erreur. Comme il y a cependant toujours une part d'arbitraire dans la décision qu'un élément est fautif, nous avons veillé à demeurer conséquent dans l'identification des erreurs.

Au niveau morphologique nous avons établi le pourcentage d'applications correctes de l'accord en genre et en nombre, le respect — suivant le contexte — de la concordance des temps et de l'aspect, des modes et de la personne. Au niveau lexical, nous avons recherché les mots superflus dans le contexte, les mots impropres au contexte, l'absence de mots obligatoires et les mots de l'interlangue prononcés à la française mais n'existant pas en français (Dewaele 1993a).

Les phénomènes d'hésitation et le débit

La fluidité du discours dépend en premier lieu des hésitations. Les hésitations constituent une partie des «*channel cues*¹» de Labov (1972). Deux variables linguistiques ont été élaborées à partir des phénomènes d'hésitation. Premièrement nous avons calculé le nombre de pauses vides par rapport à l'ensemble des mots et, ensuite, nous avons établi la proportion des pauses remplies «euh» dans l'ensemble des occurrences verbales (Dewaele 1992).

Les phénomènes d'hésitation sont liés au débit du discours, autre «*channel cue*» labovien. Nous avons mesuré le débit à l'aide de trois échantillons longs d'une minute, non interrompus par des pauses anormalement longues (>3 secondes). Le débit du discours joue un rôle très important dans l'évaluation du locuteur par l'allocuté (Brown 1980 ; Street et Hopper 1982 ; Thakerar et Giles 1981).

Street (1985) a analysé l'influence que joue le débit du discours sur la formation de l'impression qu'a l'observateur d'un locuteur. Il a distingué deux types d'observateurs : les uns participaient à la conversation avec les sujets, tandis que les autres n'entendaient les enregistrements que par la suite. Pour l'évaluation des sujets, les participants disposaient donc d'un nombre plus élevé d'indices, comme la convergence du discours vers celui de l'allocuté ou, au contraire, le maintien de certaines différences linguistiques reflétant le rôle des participants et leur pouvoir («*power*»). Les observateurs isolés ne disposaient par contre que des caractéristiques linguistiques du discours, comme le débit, les pauses, les colorations dialectales. Le débit fut calculé en divisant la durée de l'articulation à l'intérieur d'une prise de parole par la durée de la prise de parole elle-même, c'est-à-dire en incluant les pauses. Ces résultats furent comparés avec une façon plus traditionnelle de mesurer le débit, notamment le nombre de mots prononcés par minute. Une analyse de corrélation révéla une relation positive statistiquement significative entre les deux mesures. L'analyse des jugements exprimés par les participants et les observateurs absents durant les interviews révéla des différences importantes entre les deux groupes. Alors que les jugements des participants corrélèrent négativement avec le débit, les observateurs au contraire jugèrent plus favorablement ces locuteurs, qui parlaient plus vite et plus longtemps (Street 1985 : 128). Remarquons cependant que les études mentionnées ci-dessus se sont concentrées uniquement sur le discours de locuteurs natifs dont le débit peut varier entre environ 120 mots/minute jusqu'à plus de 400 mots/minute (Pimsleur Hancock et Furey 1977). La

situation est quelque peu différente dans le cas de l'interprétation vers la langue étrangère. Il s'agit plutôt de juger un monologue, ce qui exclut les phénomènes de convergence ou de divergence auxquels Street (1985) faisait allusion. Nous n'avons pas l'intention dans la présente étude d'étudier des différences dans l'évaluation du participant (le chercheur) et des observateurs extérieurs. L'analyse de corrélation a démontré que ces différences sont minimales.

La longueur moyenne des énoncés (LME)

La dernière variable indépendante linguistique qui est souvent classée dans la catégorie d'indice de fluidité est la longueur moyenne des énoncés et ses indices dérivés (Wagenaar, Snow et Prins 1975; Vermeulen, Bastiaanse et Van Wageningen 1989). Ces psycholinguistes considèrent qu'une LME élevée est un indice de fluidité, tandis que, dans le cas contraire, la LME permet de déceler une défaillance syntaxique (Martin, Wetzel, Blossom-Stack et Feher 1989). Le but implicite de la LME est de «mesurer» les performances linguistiques des apprenants. Or, nous avons constaté que la valeur de l'indice LME est discutable à cause de l'effet perturbateur de énoncés très brefs (manuscript inédit). Afin de mesurer la capacité du locuteur à produire des énoncés complexes, nous avons calculé la longueur moyenne des 3 énoncés les plus longs (LME3).

ANALYSE

Tableau 1 :
Analyse de corrélation entre les diverses variables
linguistiques indépendantes et les notes²

Variabes	Indice de Pearson	Niveau de signifiante
Facteur explicité	-.471	p< .013
Richesse lexicale globale	-.207	p< .299
Richesse lexicale substantifs	-.183	p< .360
Richesse lexicale adjectifs	.146	p< .466
Richesse lexicale pronoms	-.142	p< .477
Richesse lexicale verbes	.307	p< .119
Richesse lexicale adverbes	.152	p< .449
Richesse lexicale prépositions	.023	p< .906
Richesse lexicale conjonctions	.422	p< .028
Omission de «ne»	.165	p< .410
Degré d'exactitude globale	.823	p<0.000
Taux d'exactitude substantifs	.377	p< .052
Taux d'exactitude articles	.775	p<0.000
Taux d'exactitude adjectifs	.465	p< .014
Taux d'exactitude pronoms	.293	p< .137
Taux d'exactitude verbes	.283	p< .152
Taux d'exactitude adverbes	.092	p< .647
Taux d'exactitude prépositions	.499	p< .008
Taux d'exactitude conjonctions	.163	p< .414
Proportion relative des erreurs de genre	-.382	p< .049
Pauses vides	-.276	p< .163
Pauses remplies	-.533	p< .004
Débit	.763	p<0.000
Longueur Moyenne des 3 énoncés les plus longs	.622	p< .001

Il ressort de l'analyse de corrélation que la note, chiffre subjectif attribué par les juges aux performances linguistiques des sujets, est liée le plus fortement aux indices linguistiques reflétant directement la fluidité du discours. Les plus hautes corrélations apparaissent entre les notes et les valeurs de débit du discours, la proportion des pauses remplies dans l'ensemble des occurrences et le taux d'exactitude morpholexicale globale. Observons que les erreurs dans certaines catégories grammaticales pèsent davantage sur la note finale que d'autres. Les erreurs au niveau des articles, des prépositions et des adjectifs sont sanctionnées le plus sévèrement par les juges. Les erreurs de genre constituent la seule corrélation significative entre la proportion d'un type d'erreur dans le discours et la note finale. Les erreurs de genre sont propres aux articles et aux adjectifs, ce qui explique l'influence du taux d'exactitude de ces catégories sur la note finale. La corrélation entre le taux d'exactitude des substantifs et la note finale frôle le seuil de probabilité de 5 %.

La fréquence des interruptions de la chaîne parlée, les pauses vides n'excédant pas les deux secondes, n'exerce aucune influence sur la note finale. Cette constatation confirme l'observation de Sajavaara et Lehtonen qui remarquent que, pour être naturel, le discours d'apprenants doit contenir des pauses : «*teaching students how to be "disfluent" makes them sound more native-like*» (Sajavaara et Lehtonen 1978 : 51).

Contrairement aux phénomènes observés dans les études de Bradac *et al.* sur la redondance lexicale en anglais natif, aucune relation significative n'est apparue entre les valeurs de richesse ou de diversité lexicale globale et la note finale. Seule la diversité des conjonctions exerce une influence positive sur la note finale.

La proportion d'omission du «ne» devant forclusifs présente une très faible tendance positive (non significative) avec les scores finaux des apprenants.

La longueur moyenne des trois énoncés les plus longs révèle une corrélation hautement significative avec la note finale. Il semble, par conséquent, que les apprenants qui sont capables de construire des énoncés complexes aient de fortes chances d'obtenir un note élevée.

Nous avons également constaté une relation significative entre les notes et le degré d'explicité du discours. Les apprenants dont le discours était plus formel, c'est-à-dire moins ancré dans le contexte spatio-temporel, obtenaient des scores plus bas. Nous avons argué dans Dewaele et Heylighen (1993) et Heylighen et Dewaele (1993) que le choix du degré de formalité est le résultat d'un compromis entre, d'une part, le désir d'être clair et précis, au risque de violer la maxime de la quantité de Grice (1975) et de paraître lourd, rigide, «objectif», plus «écrit» et, d'autre part, le choix de produire un discours plus flexible, moins explicite, plus «subjectif», plus «oral». Le fait que les sujets ayant opté pour un style plus informel aient obtenu des notes supérieures ne doit pas nécessairement être interprété comme une relation directe de cause à effet. Nous avons constaté, dans une étude antérieure (Dewaele 1993b), que les locuteurs utilisant un style plus formel commettaient significativement plus d'erreurs que les locuteurs produisant un style plus informel.

Le tableau suivant présente les données d'une analyse de variance (ANOVA) qui avait pour but de localiser les facteurs indépendants sociolinguistiques ayant une influence sur la note finale.

Tableau 2 :
Effet des variables indépendantes sociolinguistiques sur les notes (ANOVA)³

Variables indépendantes	Somme des carrés effet	Degrés de liberté effet	Carré moyen effet	Somme des carrés effet	Degrés de liberté erreur	Carré moyen erreur	F	P
Fréquence lecture	42.9	3	14.3	116.5	23	5.0	2.82	.061
Fréquence parler	75.5	4	18.8	83.9	22	3.8	4.95	.005
Classification français	42.7	3	14.2	115.5	22	5.2	2.71	.069
Français L2 ou L3	25.6	1	25.6	133.8	25	5.3	4.79	.038
Français du père	74.9	3	24.9	84.5	23	3.6	6.78	.001
Statut linguistique du domicile	25.3	1	25.3	134.1	25	5.3	4.72	.039
Antécédents sociaux	37.4	3	12.4	122.1	23	5.3	2.34	.099
Type de motivation	4.9	1	4.9	154.5	25	6.1	.798	.380

Une distinction plus fine pourrait être introduite parmi les variables indépendantes. Certaines n'affectent que très indirectement notre variable dépendante, alors que d'autres pourraient l'influencer sans détours. Dans la première sous-catégorie, celle des variables «indirectes», l'on distingue la connaissance du français du père : les locuteurs dont le père parlait couramment le français obtenaient un score moyen de 14,7 sur 20 alors que les locuteurs dont le père ignorait le français n'obtenaient qu'une moyenne de 10,6 sur 20. La différence est hautement significative ($p = .001$). L'on peut supposer que le fait que le père connaisse le français augmente les chances que ses enfants entrent en contact avec cette langue (à travers la télévision, les vacances en France, les amis francophones, etc.).

Le statut linguistique de la région où les locuteurs sont domiciliés est également apparu comme une variable affectant indirectement les notes des locuteurs. Il est évident qu'un environnement bilingue peut stimuler les contacts avec la langue-cible. Quatre locuteurs habitant Bruxelles ou ses environs déclaraient avoir des voisins francophones avec qui ils parlaient toujours français. Le score moyen du groupe habitant Bruxelles ou ses environs était de 14,2 sur 20 contre 12,2 pour ceux qui habitaient en territoire unilingue flamand. Cette différence est hautement significative ($p = .039$).

Les antécédents sociaux des sujets constituent la dernière variable indépendante indirecte. Le milieu duquel le sujet était issu a été déterminé par le niveau d'éducation atteint par les deux parents. Le niveau d'éducation le plus élevé d'un des parents a été retenu. Les sujets ont été classifiés sur une échelle à quatre points, suivant que leurs parents avaient atteint le niveau de l'enseignement secondaire inférieur, l'enseignement secondaire supérieur, l'enseignement supérieur non universitaire et, finalement, l'enseignement universitaire. Une tendance s'est dégagée indiquant une faible relation positive ($p = .099$) entre le milieu et les notes : la note moyenne des sujets appartenant à la catégorie inférieure était de 11,4 sur 20, ce chiffre augmentait légèrement pour les catégories suivantes : 11,5 sur 20, 13,5 sur 20 et 14,7 sur 20 pour la catégorie sociale supérieure.

Dans la catégorie des variables indépendantes exerçant une influence directe sur les notes des sujets, nous distinguons en premier lieu la fréquence avec laquelle le sujet déclare parler français. Cette variable détermine la note de façon hautement significative ($p = .005$) : les sujets qui déclarent parler régulièrement le français obtiennent une moyenne

de 15,4 sur 20, alors que ceux ne parlant jamais français en dehors du cours obtiennent une moyenne de 11 sur 20. L'influence de la fréquence de la lecture de textes français frôle le seuil de la signifiante ($p = .061$) : les sujets qui déclarent lire régulièrement en français obtiennent une moyenne de 16 sur 20 contre 11,7 sur 20 pour ceux qui disent ne jamais lire de textes français en dehors du cours de français.

Il n'est pas étonnant de constater que les sujets pour qui le français était la deuxième langue obtenaient des scores nettement supérieurs ($p = .038$) à ceux pour qui le français était la troisième langue (13,4 sur 20 pour le premier groupe contre 11,0 sur 20 pour le deuxième groupe).

L'attitude des sujets envers le français a été déterminée en leur demandant de faire un *top-4* des langues qu'ils trouvaient les plus belles. Les sujets qui trouvaient le français la plus belle langue tendaient ($p = .069$) à obtenir des scores supérieurs : une moyenne de 14,7 sur 20 pour ceux qui avaient classé le français en première position contre une moyenne de 11,4 pour ceux ayant classé le français en dernière position.

Nous avons finalement analysé l'influence du type de motivation sur les notes. Nous avons adopté le concept tel que le décrivent Gardner et Lambert (1959). Les auteurs distinguent la motivation intégrative de la motivation instrumentale. La motivation est associée avec l'objectif de l'apprentissage de la seconde langue. Si la motivation est associée avec des attitudes positives envers le groupe de locuteurs de la langue-cible et un désir d'appartenir à cette communauté ou d'établir des contacts soutenus avec elle, on parle de motivation intégrative. Si les raisons de l'apprentissage sont plus fonctionnelles (trouver un emploi, obtenir une bonne note à l'examen), la motivation est qualifiée d'instrumentale. Cette dernière variable indépendante n'affecte pas sérieusement la note : la note moyenne du groupe ayant une motivation intégrative était de 13,2 sur 20 contre 12,3 sur 20 pour le groupe à motivation instrumentale. La différence est non significative ($p = .38$).

CONCLUSION

Nous pouvons à présent dresser l'inventaire des variables indépendantes qui affectent l'évaluation d'un texte interprété du néerlandais vers le français.

Le jugement de trois interlocuteurs natifs semble dépendre en premier lieu de la fluidité du discours : un discours fluide et correct est bien coté. L'informalité et la complexité du discours sont également liées positivement aux notes finales. À l'exception de la diversité des conjonctions, la richesse lexicale n'affecte pas le jugement des interlocuteurs.

Une série d'analyses de variance a permis de confirmer une évidence, notamment que les sujets qui avaient eu des contacts fréquents avec la langue-cible obtenaient des meilleurs scores pour leur interprétation.

Notes

1. «Modulations of the voice production which affect speech as a whole» (Labov 1972 : 95).
2. Les valeurs en caractères gras sont statistiquement significatives.
3. Les valeurs en caractères gras sont statistiquement significatives.

RÉFÉRENCES

- BLANCHE BENVENISTE, C. et C. JEANJEAN (1986) : *Le français parlé : transcription et édition*, Paris, Didier.
- BLANCHE BENVENISTE, C. (1991) : *Le français parlé. Études grammaticales*, Paris, Éditions du CNRS.
- BRADAC, J. J., KONSKY, C. W. et R. A. DAVIES (1976) : «Two Studies of the Effects of Lexical Diversity upon Judgments of Communicator Attributes and Message Effectiveness», *Communication Monographs*, 43, pp. 70-90.
- BRADAC, J. J. et R. WISEGARVER (1984) : «Ascribed Status, Lexical Diversity and Accent: Determinants of Perceived Status Solidarity, and Control of Speech Style», *Journal of Language and Social Psychology*, 3, p. 239-255.

- BROWN, B. L. (1980) : «Effects of Speech Rate on Personality Attributions and Competence Evaluations», *Language. Social Psychological Perspectives*, H. Giles, W.P. Robinson & P.M. Smith (Eds.), Oxford, Pergamon Press, pp. 293-300.
- DEWAELE, J. M. (1992) : «L'omission du 'ne' dans deux styles d'interlangue française», *Interface. Journal of Applied Linguistics*, 7-1, pp. 3-17.
- DEWAELE, J.-M. (1993a) : «Variation in the Morphosyntactic and Lexical Systems of French-based Interlanguages», *Current Issues in European Second Language Acquisition Research*, B. Ketteman & W. Wieden (Eds.), Tübingen, Gunter Narr Verlag, pp. 130-140.
- DEWAELE, J.-M. (1993b) : «Extraversion et richesse lexicale dans deux styles d'interlangue française», *I.T.L., Review of Applied Linguistics*, nr. 100, pp. 87-105.
- DEWAELE, J.-M. et F. HEYLIGHEN (1993) : *Formality of Language II: Linguistic, Situational and Personality Variables Correlated with Formality*, (inédit).
- DEWAELE, J.-M. (à paraître a) : «La composition lexicale de styles oraux et écrits», *Language and Style*.
- DEWAELE, J.-M. (à paraître b) : «Variation dans la composition lexicale de styles oraux», *I.R.A.L., International Review of Applied Linguistics*.
- DEWAELE, J.-M. (à paraître c) : «Les pauses dans deux styles oraux d'interlangue française», *Actes du XV^e Congrès international des linguistes, 1992*, Québec, Canada.
- DEWAELE, J.-M. (à paraître d) : «How to Measure Formality of Speech ? An Model of Synchronic Variation», *Proceedings of the Second Conference of the European Second Language Association, 1992*, Jyväskylä, Finland.
- DUGAST, D. (1980) : *La statistique lexicale*, Genève, Slatkine.
- GARDNER, R. C. et W. LAMBERT (1959) : «Motivational Variables in Second Language Acquisition», *Canadian Journal of Psychology*, 13, pp. 266-272.
- GRICE, H. P. (1975) : «Logic and Conversation», *Syntax and Semantics: Speech Acts*, P. Cole & J.L. Morgan, New York, Academic Press, pp. 41-58.
- HEYLIGHEN, F. et J.-M. DEWAELE (1993) : *Formality of Language I: Definition and Measurement* (inédit).
- LABOV, W. (1972) : *Sociolinguistic Patterns*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- LEVELT, W. J. M. (1989) : *Speaking. From Intention to Articulation*, Cambridge (Mass.) / London, ACL-MIT Press.
- MARTIN, R. C., WETZEL, W. F., BLOSSOM-STACK, C. et E. FEHER (1989) : «Syntactic Loss versus Processing Deficit: an Assessment of Two Theories of Agrammatism and Syntactic Comprehension Deficits», *Cognition*, 32, pp. 157-191.
- McEWEN, W. J. et B. S. GREENBERG (1970) : «Effects of Communication Assertion Intensity», *Journal of Communication*, 20, pp. 340-350.
- PIMSLEUR, P., HANCOCK, C. et P. FUREY (1977) : «Speech Rate and Listening Comprehension», *View-points on English as a Second Language*, M. Burt, H. Dulay, & M. Finochiarro (Eds.), New York, Regents.
- SAJAVAARA, K. et J. LEHTONEN (1978) : «Spoken Language and the Concept of Fluency», *Focus on Spoken Language. Language Center News. Special Issue*, L. Lautamatti & P. Lindqvist (Eds.), University of Jyväskylä, pp. 23-57.
- SMITH, B. L., BROWN, B. L., STRONG, W. J. et A. C. RENCHER (1975) : «Effects of Speech Rate on Personality Perception», *Language and Speech*, 18, pp. 145-152.
- STREET, R. L. et R. HOPPER (1982) : «A Model for Speech Style Evaluation», *Attitudes toward Language Variation*, H. Giles & E. B. Ryan (Eds.), London, Edward Arnold, pp. 175-188.
- STREET, R. L. (1985) : «Participant-Observer Differences in Speech Evaluation», *Journal of Language and Social Psychology*, 4-2, pp. 125-129.
- THAKERAR, J. N. et H. GILES (1981) : «They are — so they Speak: Noncontent Speech Stereotypes», *Language and Communication*, 1, pp. 251-256.
- VERMEULEN, J., BASTIAANSE, R. et B. VAN WAGENINGEN (1989) : «Spontaneous Speech in Aphasia: a Correlational Study», *Brain and Language*, 36, pp. 252-274.
- WAGENAAR, E., SNOW, C. et R. PRINS (1975) : «Spontaneous Speech of Aphasic Patients: a Psycholinguistic Study», *Brain and Language*, 2, pp. 281-303.